

## **Rapport de gestion saison 2010**

### **1) Recettes**

La recette sur la vente des permis est en augmentation.

Annuel : 388  
Automne : 65  
Journalier : 391  
Wayai : 50  
Vacances : 1

**Soit 22.338 € de recette permis en 2010 pour 19.978 € en 2009**

La recette des permis enduro carpes a apporté 310 € supplémentaires.

Ces très bons résultats sont le fruit d'une bonne gestion globale de la société qui tient compte de tous les types de pêche que l'on peut y pratiquer, des déversements ciblés avaient été effectués à cette fin et seront reconduits en 2011, voir point 2).

Bénéfice concours : 377 €, bénéfice relativement faible pour l'organisation de 4 concours, mais ce n'est pas nécessairement le but poursuivi  
Bénéfice brocantes : 563 €  
Bénéfice tombola : 549 €  
Bénéfice brocante pêche: 273 €, très faible bénéfice vu le travail fourni par tout le comité pendant ce week-end

### **2) Déversement 2010 et prévision 2011**

Les déversements de 2010 ont été conformes aux prévisions, exceptés :

- 3 déversements Wayai qui n'ont pu être réalisés pour cause d'étiage de la rivière, pour compenser ceci ajout de 10kg supplémentaires pour les 2 derniers déversements
- déversement de 100 kg de brochets au printemps au lieu des 70 kg prévus et déversement des 200kg prévus en automne
- déversement des 50 kg de sandres en automne au lieu du printemps car problème de disponibilité
- déversement de 40 kg de belles perches non prévues dans le programme de déversements
- déversement de 200 kg de carpes de 3 à 6 kg

**Le coût des déversements 2010 s'élevait à 14.846 € .**

Le fond piscicole a déversé des tanches pour une valeur de 1000 €, la clé de répartition au niveau de la fédération a été revue en notre faveur vu le nombre croissant de nos membres.

Les déversements prévus en 2011 sont :

Truites AEC : 1295 kg dont 345 kg de grosses soit le double de l'année 2010, ceci afin de répondre aux souhaits de nombreux pêcheurs amateurs de grosses truites

Truites fario : 240 kg soit 20 kg de plus à partager entre les 2 premiers déversements pour compenser les périodes d'étiage du Wayai

Saumons de fontaine : 210 kg

Brochets : 250 kg dont 50 kg au printemps et 200 kg en automne, vu les bons résultats obtenus en 2010, décision du comité d'ajouter 50 kg au printemps, soit un total de 300 kg de brochets pour 2011

Sandres : 50 kg au printemps

Gardons : 200 kg, vu d'une part que les gardons rejetés étaient petits et que d'autre part les résultats 2010 sont très bons, décision du comité d'ajouter 200 kg supplémentaires de gros gardons, soit un total de 400 kg pour 2011

Carassins : 200 kg

Brèmes : 200 kg

Tanches : 200 kg

Carpes : 200 kg, il s'agit cette fois de carpes de 1 à 2 kg pour satisfaire les pêcheurs au coup et pour obtenir dans le lac une population de carpes de tous âges, pour rappel en 2010 nous avons rejeté des carpes de 3 à 6 kg

**Soit un total de 3.095 kg, plus ajout de 50 kg de brochets et de 200 kg de gardons, soit un total modifié de 3.345 kg**

Nous prévoyons de rejeter des truitelles dans le Wayai supérieur et ses affluents.

### **3) Modifications apportées au règlement 2011**

Remise en page de certains articles au niveau de la forme mais non du fond.

Pour les concours de pêche, le nombre de points par poisson capturé est dorénavant fixé à 50 au lieu de 10.

### **4) Organisations 2011**

- 4 concours : 16/04 individuel tous poissons, 14/05 américaine salmonidés, 18/06 américaine tous poissons, 03/09 individuel tous poissons.

Vu le faible bénéfice réalisé aux concours, nous avons décidé de limiter les bons d'achats d'articles de pêche pour les concours à l'américaine et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- 4 week-end de pêche nocturne de la carpe du vendredi 16h au dimanche 10h : les 09/09 au 11/09, 16/09 au 18/09, 23/09 au 25/09, 30/09 au 02/10

Afin de répondre aux attentes des carapistes et d'offrir plus de souplesse, nous avons réactualisé les prix des permis enduro carpes comme suit :

- par week-end ; pour les membres 10 € et pour les non-membres 15 €
- forfait pour les 4 week-ends ; pour les membres 30 € et pour les non-membres 50 €

-brocante de pêche ( Sart-Lez-Spa ) le 13/02

-brocantes autour du lac le lundi de Pentecôte 13/06 et le lundi 15/08

## **5) Réalisations 2010 et projets 2011**

Projet d'aménagement des berges du lac en face de la cabane côté Balmoral de façon à favoriser la pêche aux poissons blancs et construction d'un nouveau pavillon.

Elagage réalisé côté Balmoral sur la première partie du lac pour la pêche de la truite.

Elagage réalisé côté Jardin des Elfes pour la pêche de la truite.

Augmentation des locations pour le droit de pêche en aval du lac et sur tout le territoire de la commune de Spa, point sur l'état d'avancement.

Nous avons répondu favorablement à la demande d'organisation d'un concours au lac par la section de pêche de Wandre.

Nous sommes ouverts à ce genre de demandes mais hors période de déversements truites ou alors le dimanche.

Nous devons préparer un dossier pour obtenir des subsides pour la réalisation d'un ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite, nous espérons pouvoir aménager grâce à ceci une zone de pêche à leur attention.

Poursuite des plantations de la frayère en juin 2010 avec l'aide de la fédération et de la DNF.

Une partie des décanteurs a été vidée en 2010, une nouvelle opération à lieu depuis début mars 2011 afin de les vidanger complètement.

Les arbres cassés et déracinés par la neige seront enlevés pour l'ouverture de la truite 2011, appel aux volontaires pour retirer la semaine prochaine les branches se trouvant encore dans l'eau.

Une partie du treillis de protection de la frayère a été détruit par un arbre cassé, il faudra le remplacer dès que possible, appel aux volontaires.

Nous souhaitons organiser une journée de nettoyage et de déblaiement du Wayai et de ses abords le samedi 30/04/2011, un spaghetti vous sera offert à midi, nous prendrons les coordonnées des personnes intéressées en fin de réunion.

Nous souhaitons également nettoyer et aménager le ruisseau affluent du Wayai le long de la route au gué du pont de Stavelot (grotte), ceci afin d'en faire un ruisseau pépinière, appel aux volontaires.

## **6) Problématique des cormorans**

Le dossier que nous avons préparé et envoyé au cabinet du Ministre Lutgen s'était concrétisé en 2009, nous avons reçu l'autorisation de tirs de 25 cormorans, cette autorisation s'accompagnait de mesures de protection des poissons contre les cormorans telles que la réalisation d'une frayère avec plantation de plantes palustres et tenue d'un fichier reprenant les observations des cormorans présents et tirés.

Entre octobre 2009 et avril 2010, 19 cormorans ont été tirés, nous avons observé un maximum de 16 cormorans mi-novembre 2009, la population a été ensuite stabilisée par les tirs au niveau de 2 à 4 individus, dernière observation le 20/04/2010.

Suite au dossier réintroduit avec le fichier des observations et des tirs, nous avons obtenu un renouvellement de l'autorisation de tirs de 25 cormorans pour la période 2010-2011, 3 cormorans ont été tirés cet hiver, la longue période de gel a limité la population de cormorans présentes au lac.

## **7) Monde halieutique**

### **Réforme de la pêche**

La nouvelle réforme de la pêche n'a pas beaucoup évolué en 2010 pour cause de différents blocages au niveau du gouvernement.

Le projet de statut type a été étudié en comité vis-à-vis de nos statuts actuels, différents commentaires ont été formulés.

Ce 01/03/2011, il y a eu une conférence de presse du ministre Lutgen qui a décidé de réformer la loi sur la pêche.

Cette réforme a pour objectif d'améliorer la qualité des milieux aquatiques, protéger le patrimoine piscicole, encourager et promouvoir la pêche en limitant au maximum les contraintes pour les pêcheurs.

Les principales orientations de ce projet de décret portent sur :

- le droit de pêche
- l'obligation pour tout pêcheur d'avoir un permis et de s'enregistrer auprès d'une fédération de son choix
- la procédure d'agrément des fédérations de pêche, une par sous-bassin
- la mise en place d'une commission piscicole et adoption d'un plan de gestion piscicole par sous-bassin hydrographique
- reconnaissance légale des écoles de pêche
- organisation du soutien financier octroyé aux fédérations de pêche agréées

L'ancienne fédération Vesdre-Amblève sera donc scindée et nous ferons partie de la fédération Vesdre puisque nous sommes sur ce sous-bassin.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de cette nouvelle réforme de la pêche ainsi que les implications pour notre société.

### **Contrat rivière Vesdre (CR Vesdre)**

Dans le cadre de notre participation au CR Vesdre, « La Warfazienne » entreprendra l'action 11Ve0276 suivante dans le calendrier des actions 2011-2013 :

**La société de pêche effectue un relevé des diverses problématiques touchant son secteur (déchets, rejets, ...), en lien avec ces relevés, lancement d'une étude de la qualité des eaux par la technique de l'Indice Biologique Normal Globalisé (IBGN), en corrélation avec les points de rejets identifiés comme polluants.**

**Le maître d'œuvre de cette action est « La Warfazienne », les partenaires sont FSPVA et la cellule de coordination CR Vesdre.**

Un relevé de terrain a déjà été effectué en 2010 par nous et la cellule de coordination CR Vesdre en amont du lac de Warfaaz sur le Wayai et le ruisseau du Passage, masse d'eau VE20R et VE21R.

Ceci a permis de mettre en évidence des rejets polluants repris à l'inventaire des points noirs du CR Vesdre.

La cérémonie officielle de signature du protocole d'accord de toutes les actions 2011-2013 des différents partenaires du CR Vesdre aura lieu au Centre Culturel d'Eupen, le vendredi 01/04/2011 à 16h, nous préparons dans ce cadre un panneau d'informations sur notre société.

Après ces informations, nous vous souhaitons, chers membres, une très bonne saison de pêche en 2011.